



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES REPRISES D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2018



Au premier trimestre 2018, les reprises d'emploi sont en hausse de 5,9% sur un an

Au cours du premier trimestre 2018, 90 300 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont retrouvé un emploi d'un mois ou plus. Ce chiffre est en hausse de 5,9% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année 2017, soit 5 000 retours à l'emploi supplémentaires (+5,5% en moyenne nationale).

Parmi les reprises d'emploi enregistrées au 1^{er} trimestre 2018, près de 20 300 concernent les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Ils affichent la meilleure progression annuelle du taux de retour à l'emploi avec +0,6 point (+0,2 point en moyenne régionale).

Sur un an, d'avril 2017 à mars 2018, près de 373 000 reprises d'emploi ont été enregistrées en Hauts-de-France. Ce chiffre est en hausse de 4,9% sur un an glissant, soit près de 18 000 retours à l'emploi supplémentaires (+5,3% en moyenne nationale).

Depuis 2013, date de création de cet indicateur, la tendance globale est à la hausse. De légères fluctuations saisonnières interviennent, avec des pics d'accès à l'emploi au 3^{ème} trimestre (situation similaire qu'en moyenne nationale) [cf. graphique 1].

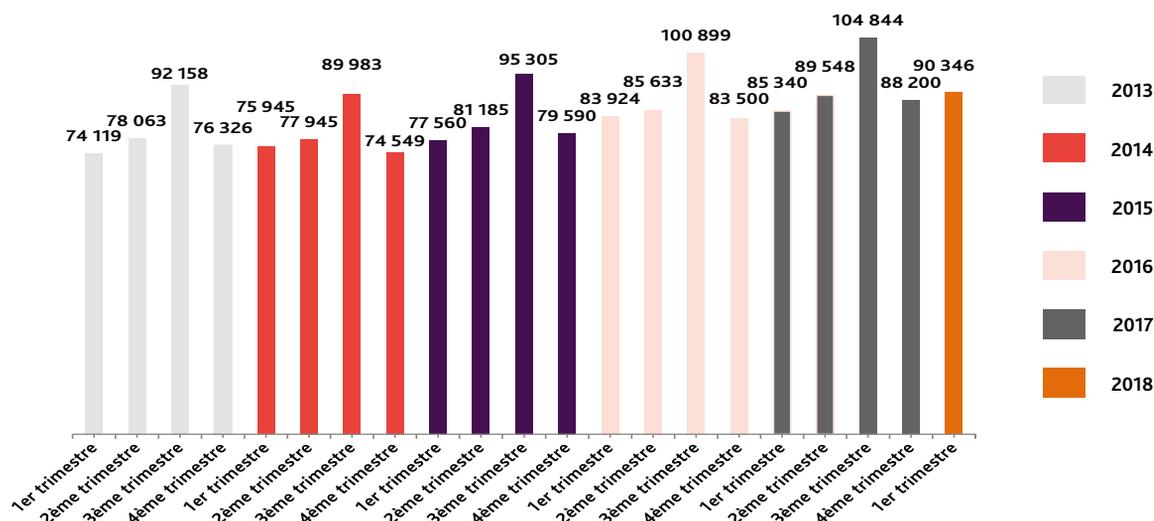
→  

90 300 REPRISES D'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2018 SOIT UNE AUGMENTATION SUR 1 AN DE

5,9%

(moyenne nationale : +5,5%)

Graphique 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA REPRISE D'EMPLOI EN HAUTS-DE-FRANCE



Un nombre de retours à l'emploi record pour un premier trimestre...

Jamais le seuil des 90 000 retours à l'emploi n'avait été atteint sur un 1^{er} trimestre depuis la création de l'indicateur il y a 5 ans. Ainsi, au cours du premier trimestre 2018, 90 300 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, n'ayant pas ou peu travaillé dans le mois précédant la reprise*, ont accédé à un emploi d'un mois ou plus.

Ce début d'année 2018 confirme l'embellie économique initiée en 2017. L'emploi salarié régional augmente en effet de 1,3% sur un an, soit près de 18 000 postes créés. Dans ce contexte favorable, notre région affiche une progression des retours à l'emploi plus prononcée que la moyenne française avec une hausse de 5,9% sur un an [cf. carte 1].

Sur un an, d'avril 2017 à mars 2018, cela représente près de 373 000 reprises d'emploi, le plus haut niveau atteint dans notre région. Ce chiffre est en hausse de 4,9% sur un an glissant, ce qui représente près de 18 000 retours à l'emploi supplémentaire.

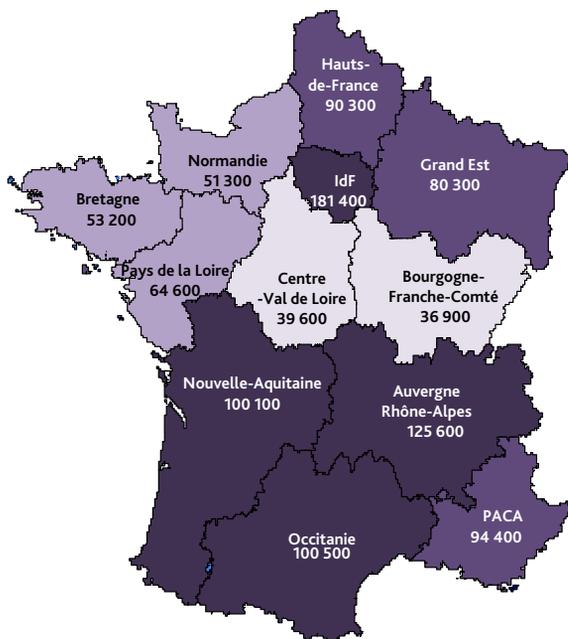
... accompagné d'une hausse du taux de retour à l'emploi

Pour appréhender réellement la propension à retrouver un emploi, il faut comparer le nombre de retours à l'emploi d'au moins un mois par rapport au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B (ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise).

Dans un contexte favorable, avec un taux de chômage élevé (11,5%) mais en recul (-0,2 pt sur un an), la région Hauts-de-France affiche une forte augmentation annuelle du volume de reprises d'emploi (+5 000 sur un an).

Notre région affiche un taux de retour à l'emploi de 6,5% (moyenne nationale : 7,6%), en hausse annuelle de 0,2 point (+0,4 point au niveau national) [cf. carte 2].

Carte 1 REPRISES D'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2018

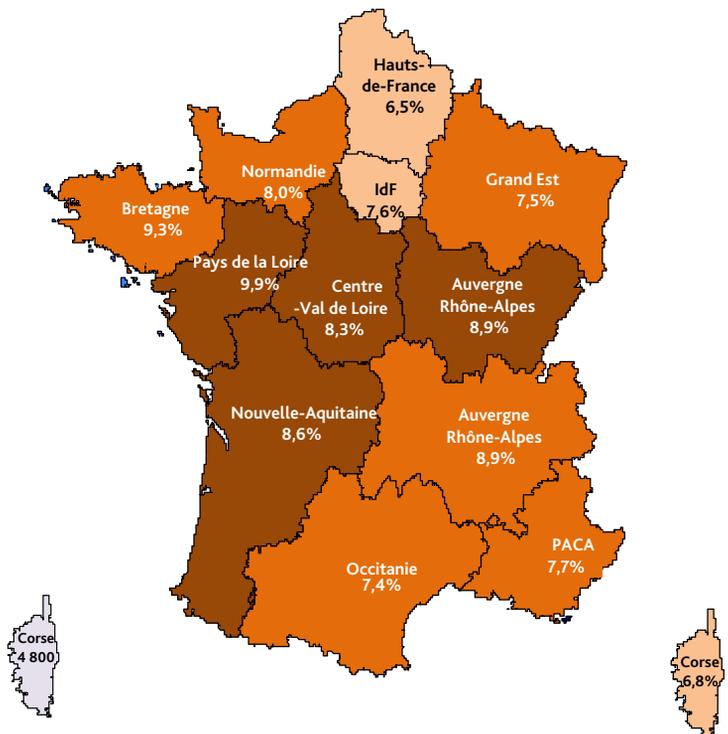


Nombre de retours à l'emploi au 1er trimestre 2018

FRANCE : 1 055 100

- Plus de 100 000
- 60 000 à 100 000
- 40 000 à 60 000
- Moins de 40 000

Carte 2 TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2018



Variation annuelle du taux de retour à l'emploi

FRANCE : 7,6% (+0,4 pt)

- Hausse de plus de 0,5 point
- Hausse de 0,3 à 0,5 point
- Hausse de moins de 0,3 point

* = demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B - cf. annexe 1

Les jeunes affichent une forte hausse annuelle du taux de retour à l'emploi

Les demandeurs d'emploi de longue durée (au moins 12 mois d'inscription en continu), enregistrent une forte progression annuelle de +6,8% de la reprise d'emploi. Au 1^{er} trimestre 2018, cette population représente plus de 33 400 retours à l'emploi d'un mois ou plus.

Avec 8,9%, le plus fort taux de retour à l'emploi est affiché par les jeunes, en hausse annuelle de 0,6 point. Plus de 20 300 jeunes ont retrouvé un emploi ce trimestre-ci, soit 22% de l'ensemble des retours à l'emploi (ils ne sont que 16% de la demande d'emploi).

Les seniors, avec 11 100 retours à l'emploi d'un mois ou plus, représentent 12% de l'ensemble des retours à l'emploi de ce trimestre (leur part dans la demande d'emploi se situe à 24%). Ils affichent une hausse de près de 500 retours à l'emploi soit une progression de 4,7% sur un an.

Selon le niveau de formation, les personnes ayant un diplôme de niveau bac+2 affichent la plus forte progression du nombre de reprises d'emploi (+10,3%). Cela se traduit par une hausse de 0,3 point du taux moyen de retour à l'emploi qui atteint 9,0%.

Les bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi⁽¹⁾ enregistrent aussi une très forte hausse annuelle du nombre des reprises d'emploi, de plus du double de la moyenne régionale, soit +13,1%.

Tableau 1 REPRISES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIES A OU B SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES

Données au 1T2018	Volume trimestriel	Variation annuelle de la reprise d'emploi	Taux moyen* trimestriel de la reprise d'emploi	Variation annuelle du taux moyen* trimestriel
Reprises d'emploi pour les Demandeurs d'Emploi en cat.AB	90 346	+5,9%	6,5%	+0,2 pt
Par sexe				
homme	49 741	+5,6%	7,0%	+0,4 pt
femme	40 605	+6,3%	6,0%	+0,1 pt
Par tranche d'âge				
Moins de 25 ans	20 312	+5,1%	8,9%	+0,6 pt
Entre 25 et 49 ans	58 949	+6,4%	7,1%	+0,3 pt
50 ans ou plus	11 085	+4,7%	3,4%	+0,1 pt
Par niveau de formation				
Diplôme de niveau sup. à Bac+2	10 215	+5,5%	8,9%	0,0 pt
Diplôme de niveau Bac + 2 ans	11 382	+10,3%	9,0%	+0,3 pt
Classe de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le Bac)	23 473	+9,1%	7,8%	+0,3 pt
CAP ou BEP ou 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale	33 767	+4,5%	6,0%	+0,3 pt
1er cycle de l'enseignement secondaire ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale	11 102	-0,8%	4,0%	0,0 pt
Par tranche d'ancienneté d'inscription en continu				
12 mois d'inscription ou plus	33 412	+6,8%	5,4%	+0,2 pt
Moins de 12 mois d'inscription	56 934	+5,4%	7,4%	+0,3 pt
Selon l'obligation emploi⁽¹⁾ (Demandeurs d'emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi)				
DEBOE	4 109	+13,1%	2,8%	+0,3 pt

*correspond au nombre de reprises d'emploi observé rapporté à la taille de la Demande d'Emploi Fin de Mois (sur le trimestre)

(1) Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés

Clé de lecture pour le tableau 1 : en rouge, les valeurs inférieures à la moyenne régionale ; en violet, les valeurs supérieures à la moyenne régionale

Au 1^{er} trimestre 2018, la majorité des bassins de la région affiche des hausses des retours à l'emploi

Les bassins d'emploi de Chauny (+17,0%), de Boulogne (+14,6%), de Douai (+12,4%), de Beauvais (+10,7%), du Santerre Somme (+10,0%) et d'Amiens (+9,1%) sont les plus dynamiques en terme de retours à l'emploi ce trimestre. Seuls deux bassins de la région accusent des baisses sur un an : Saint-Quentin (-1,1%) et Laon (-6,5%). [cf. Carte 3].

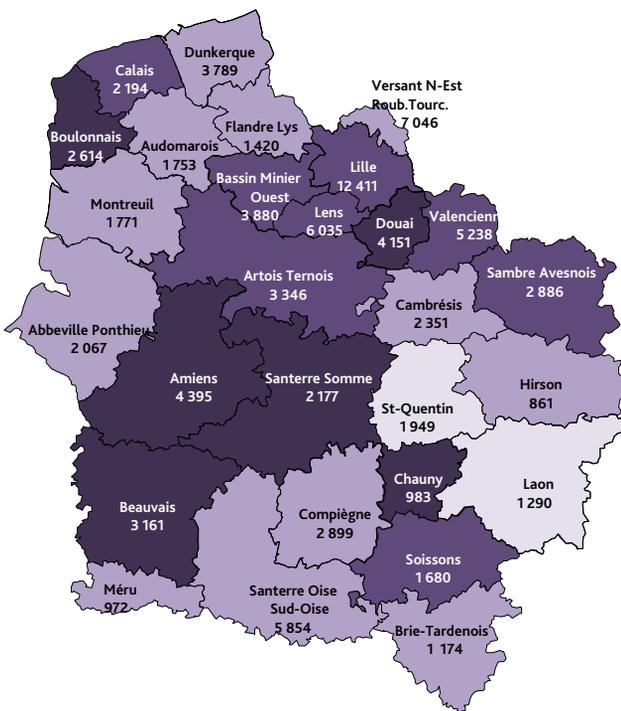
Les taux de retour à l'emploi augmentent aussi pour vingt-six des vingt-huit bassins de la région

Lorsque l'environnement économique est favorable pour un territoire, la reprise d'emploi est plus importante. Ainsi, les quatre bassins de l'Oise (avec un taux de chômage départemental le plus bas de 9,3% au 1^{er} trimestre 2018) se classent parmi les six plus forts taux de retour à l'emploi (de 8,2% dans le Santerre Oise Sud-Oise à 7,7% à Beauvais et Méru).

Le bassin du Boulonnais affiche la plus forte hausse du taux de retour à l'emploi (+1,0 point), suivi de Chauny (+0,8 point) et de Beauvais et Amiens (+0,7 point).

Seuls trois bassins d'emploi enregistrent des taux de retour à l'emploi en baisse: Versant Nord-Est, Laon (-0,2 point) et Méru (-0,3 point) [cf. carte 4].

Carte 3 REPRISES D'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2018 PAR BASSIN D'EMPLOI



**Variation annuelle
1er trimestre 2018/1er trimestre 2017**
REGION : +5,9%

- +9,0% et plus
- Entre +5,9% et +9,9%
- Entre 0,0% et +5,9%
- Moins de 0,0%

Carte 4 TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI AU 1^{ER} TRIMESTRE 2018 PAR BASSIN D'EMPLOI



**Variation annuelle du
taux de retour à l'emploi**
REGION : +0,2pt

- supérieure ou = à +0,6pt
- entre +0,3pt et +0,5pt
- entre 0,1pt et +0,2pt
- 0,0pt et moins

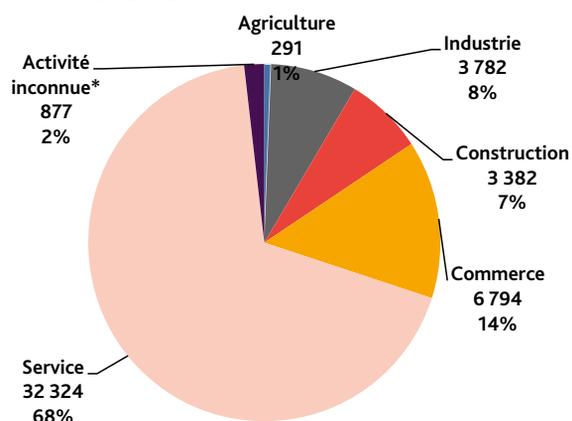
Le secteur des Services reste le plus important recruteur dans la région

Au 1^{er} trimestre 2018, 90 300 reprises d'emploi sont enregistrées parmi les demandeurs d'emploi n'ayant peu ou pas travaillé dans le mois précédant la reprise d'emploi (catégories d'inscription à Pôle emploi A ou B).

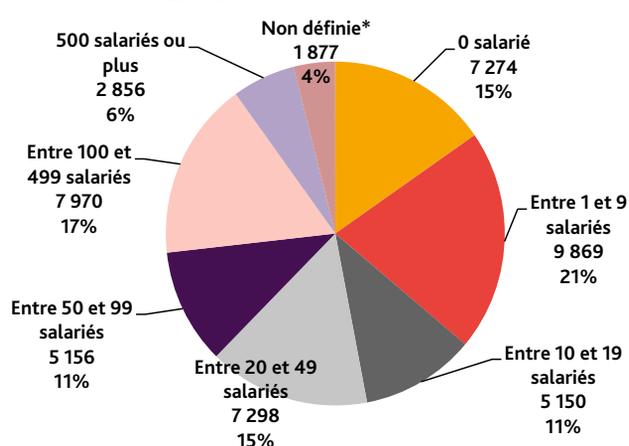
Pour un peu plus de la moitié de ces reprises d'emploi (obtenues grâce aux Déclarations Préalables A l'Embauche), nous pouvons établir un profil-type des établissements.

Deux entreprises sur trois exercent leur activité dans le secteur des services, principalement dans la santé humaine et l'action sociale, dans les activités de service aux entreprises (location de machines, sécurité, nettoyage, ...) et dans l'hébergement-restauration [cf. graphique 2].

Graphique 2 RÉPARTITION DES REPRISSES D'EMPLOI PAR GRAND SECTEUR



Graphique 3 RÉPARTITION DES REPRISSES D'EMPLOI PAR TAILLE D'ENTREPRISE



* = activité et taille des entreprises non encore répertoriées dans le fichier URSSAF

Les entreprises de moins de 10 salariés concentrent la part la plus importante des Déclarations Préalables A l'Embauche avec plus d'un tiers du total des recrutements [cf. graphique 3]. Six recrutements sur dix sont faits par les entreprises de moins de 50 salariés.

Tableau 2 REPRISSES D'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN CATEGORIES A OU B SUR LES 10 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE AYANT DÉPOSÉ LA DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE AU 4EME TRIMESTRE 2017

Les 10 premiers secteurs d'activité par activité principale (répartition Naf A21)	Nombre reprises	Part
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	6 794	14%
Activités de services administratifs et de soutien	6 733	14%
Santé humaine et action sociale	5 830	12%
Hébergement et restauration	5 137	11%
Industrie manufacturière	3 439	7%
Construction	3 382	7%
Transports et entreposage	2 966	6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 693	6%
Administration publique	2 271	5%
Autres activités de services	1 837	4%
...
Tous secteurs d'activité confondus	47 450	100%

Sources et méthodes

LES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

On distingue les 5 catégories suivantes de demandeurs d'emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP) ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

DESCRIPTION DE LA DPAE (DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE)

La DPAE est une déclaration obligatoire, qui doit être transmise à l'Acoss ou à la CCMSA par l'employeur dans les huit jours qui précèdent l'embauche. Les DPAE concernent l'ensemble des embauches, à l'exception des particuliers employeurs ou des employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public. On estime globalement que l'embauche est effective pour plus de 95% des DPAE déclarées. La DPAE comprend des informations sur l'établissement recruteur (identification, secteur d'activité, le salarié (identification, sexe, âge) et le contrat de travail (nature, durée et date d'embauche).

Les établissements de travail temporaire transmettent en début de mission une DPAE spécifique. Celle-ci ne comprend pas la durée de la mission d'intérim.

Limites : dans cet indicateur, certains retours à l'emploi ne sont pas repérés par les DPAE :

- absence de DPAE pour les salariés de particuliers employeurs, d'employeurs publics lorsqu'ils recrutent sur un contrat de droit public, et d'employeurs à l'étranger ;
- DPAE de mission d'intérim, pour lesquelles la durée de mission n'est pas renseignée.

L'indicateur se limite aux emplois pour lesquels la durabilité est connue à partir des seules données administratives. Cet indicateur est fortement affecté à la fois par la conjoncture et par le positionnement frontalier à la Belgique et du fort recours à l'intérim de ses entreprises, les taux d'accès à l'emploi affichés dans cette publication ne sont donc pas exhaustifs et ne représentent qu'une vision a minima de la situation.

LA MESURE DU NOMBRE DE REPRISES D'EMPLOI

Les informations présentées dans le système d'information de Pôle emploi ne suffisent pas, à elles seules, à repérer correctement l'ensemble des retours à l'emploi des demandeurs d'emploi. En effet, certains demandeurs d'emploi retrouvant un emploi cessent d'actualiser leur inscription et sortent ainsi des listes, sans pour autant déclarer à Pôle emploi la reprise d'emploi. L'enquête trimestrielle réalisée par Pôle emploi et la DARES sur les sortants des listes montre ainsi qu'environ la moitié des sortants pour défaut d'actualisation, et un tiers des sortants pour radiation administrative (le plus souvent après une non réponse à la convocation), sont en fait des sorties pour reprise d'emploi.

Les DPAE n'étant pas exhaustives, le nombre de reprises d'emploi est construit en complétant l'information contenue dans les DPAE par d'autres informations disponibles dans les fichiers de Pôle emploi. Seuls les retours à l'emploi pour une durée supérieure ou égale à un mois sont pris en compte. Le nombre de reprises d'emploi pour le mois M est ainsi mesuré comme le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B au cours du mois M-1 qui :

- ont une DPAE de plus d'un mois (CDI ou CDD de plus d'un mois) au cours du mois M, ou M+1 (sans être inscrit en catégories A ou B en M) ;
- ou sont repérés comme reprenant un emploi de plus d'un mois au cours du mois M parce qu'ils :
 - sont sortis des listes pour reprise d'emploi déclarée au cours du mois M ;
 - ont basculé en catégorie C (pour les bascules associées à une DPAE d'emploi intérimaire) au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1 (Ce seuil de 70h vise à délimiter la prise en compte de passages de catégorie B en catégorie C due à une légère augmentation de la durée travaillées d'un mois à l'autre dans un même emploi).
 - ont basculé en catégorie E au cours du mois M ;
 - ont basculé en catégorie C au cours du mois M sans revenir en catégories A ou B au cours du mois M+1, dès lors qu'ils n'exerçaient pas plus de 70 heures d'activité réduite au cours du mois M-1
 - sont entrés en AFPR ou en POE individuelle, ces actions étant conditionnelles à un engagement de recrutement.

L'ensemble de ces règles est appliqué de façon à éviter tout double compte (reprise d'emploi durable mesurée deux mois successifs pour une même reprise d'emploi). De plus, lorsque la reprise d'emploi est repérée par une sortie des listes pour reprise d'emploi déclarée, ou une bascule en catégorie C ou E, elle n'est pas prise en compte lorsqu'elle est associée à une DPAE de moins d'un mois.

Cet indicateur permet ainsi d'approcher précisément le nombre de reprises d'emploi à partir de données administratives, disponibles rapidement et sur un champ exhaustif.

Directrice de la publication
Nadine CRINIER, Directrice Régionale Pôle emploi Hauts-de-France

Directrice de la rédaction
Corina PARIS

Réalisation
Service Statistiques, Etudes et Evaluations

Pôle emploi Hauts-de-France
 28/30 rue Elisée Reclus
 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Pole-emploi.org
Observatoire-poleemploi-hdf.fr

